

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT AUVENT

L'an deux mille vingt-quatre, le huit avril

Le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Auvent dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Bruno GRANCOING, Maire.

Date de convocation 01 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 15.

Présents : 11

Procurations : M. Alan DUVAL donne pouvoir à M. Bruno GRANCOING

M. Thomas REVET donne pouvoir à M. Alain DURIS

M. Yoan RUFFEL donne pouvoir à Mme Aurélie GAUMER

Présents : M. Bruno GRANCOING, Maire ; M. Alain DURIS, Mme Sylvie GERMOND, Mme Annie DUCOURTIEUX, M. Daniel DESBORDES, Adjoint.

Mme Sandrine COULON, Mme Jessica GATTE, Mme Muriel HARTWICH, Mme Aurélie GAUMER, M. Thomas PEYRAUD, M. Éric BOULESTEIX, Conseillers Municipaux.

Excusés : 3

Secrétaire de séance : Mme Sandrine COULON

OBJET : PORTANT SUR L'APUREMENT DES COMPTES 4581

Après examen des comptes de la collectivité et notamment des opérations sous mandat, le SGC de SAINT -JUNIEN a rappelé que les comptes 4581 et 4582 doivent s'équilibrer à la fin de l'opération.

A défaut d'information et compte tenu de l'antériorité des opérations, l'assemblée délibérante décide, après examen des documents attestant des diligences mises en oeuvre pour résorber les discordances, de procéder à l'apurement des comptes 458X, selon la procédure prévue par la note interministérielle DGCL/DGFIP du 12 juin 2014 relative aux corrections d'erreur sur exercices antérieurs.

Considérant que des opérations sous mandat de 2009 à 2012 d'un montant de 134 919,30 € ne peuvent pas être identifiées et régularisées budgétairement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide à l'unanimité

- D'autoriser le service de gestion comptable de SAINT-JUNIEN à passer les écritures suivantes :
 - Débit compte 1068 "excédents de fonctionnement capitalisés": 134 919,30 €
 - Crédit compte 4581 "opérations sous mandat – dépenses": 134 919,30 €

Fait à Saint-Auvent, le 08 avril 2025

Le Maire,

Bruno GRANCOING

Certifié exécutoire compte tenu de la

Transmission en Sous-Préfecture le : 09 avril 2025

Publication le : 09 avril 2025




Accusé de réception en préfecture
087-218713501-20250408-DELIB011_2025-DE
Reçu le 09/04/2025



N° 011 2025